

demande de licenciement a l'amiable avec négociation de formation

Par **BARRIERE Mme**, le **01/09/2010** à **11:19**

Salariée en qualité d'assistante de magistrat d'une association d'aide à la personne. En arrêt maladie depuis Janvier 2009 je ne peux plus exercer dans le cadre de cette association qui m'assimile à une assistante de vie, bien que mon contrat stipule bien que j'exerce en qualité d'assistante de magistrat (mais dans la convention collective le profil de mon poste n'existe pas).

Je souhaiterais quitter cette association sans perdre mes indemnités qui même si elles sont portion congrue m'assure un petit revenu tout de même. Comment m'y prendre sachant que mon DRH a refusé par deux fois mes demandes de DIF (je totalise 79 h) par ailleurs j'avais fait part de mon souhait de faire une formation FONGECIF oralement c'est mon tort qui n'a pas aboutit non plus. Il y a donc une réelle volonté de ne pas me faire évoluer. Je n'en peux plus je suis a bout. Help pouvez-vous m'aider à négocier un départ avec formation longue même si je dois abandonner mes indemnités. J'espère une réponse de votre part je suis en dépression Merci

Mme Farida BARRIERE